Procès-verbal du Conseil Général de Denens du 22 juin 2017

Présidence : Pierre-Alain RYSER

1. Appel

L'appel laisse apparaître la présence de 54 membres (54/90). Le quorum est atteint.

Trois personnes sont assermentées. Il s'agit de Mme Tina Aebi, Mme Anne Corminboeuf, et M. Grégoire Salaz.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1. Appel
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du Procès-verbal de la séance du 8 décembre 2016
- 4. Communications de la Municipalité
- 5. Adoption du Préavis 1/2017, adoption des comptes communaux 2016
- 6. Elections statutaires
- 7. Propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3) Adoption du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2016

Le procès-verbal est accepté avec 1 abstention. Le président demande ensuite à l'assemblée de se lever afin de respecter une minute de silence en l'honneur de M. Ulrich Mast, agriculteur au village, décédé en début d'année.

4) Communications de la Municipalité

M. Hugli nous informe que la Municipalité a apporté quelques retouches à son PPA de l'ancien village qui sera soumis à une mise à l'enquête complémentaire immédiatement après les vacances d'été.

Concernant les UAPE, il explique qu'une quatrième plage sera offerte pour les unités d'accueil de Yens et de Denens le matin avant l'école.

Le 17 juin, une sortie pour les enfants de Denens a été organisée à Walibi selon les souhaits de Feue Paulette Sauty, accompagnés par la Municipalité.

La sortie des anciens du village est à agender au 1^{er} septembre prochain.

- M. Ormond nous informe que les travaux de réfection de la route cantonale auront lieu du 17 au 28 juillet 2017. L'axe principal sera fermé entre 3 et 5 jours maximum. Un tout ménage sera envoyé avec les accès de contournement possibles pour sortir du village durant la fermeture.
- M. Pernet nous indique qu'un petit aménagement a été réalisé dans le secteur nord-ouest du cimetière. Une barrière à la place du Sorbier a également été posée au-dessus du mur afin de sécuriser la zone. Il ajoute que les travaux du collecteur Chatagny-les Granges arrivent plus ou moins à leur fin.
- M. Gilgen prend la parole pour nous informer de l'avancement des travaux d'agrandissement de notre établissement scolaire. La Municipalité a participé chaque semaine au rendez-vous de chantier, a pris part aux différentes discussions quant au choix des matériaux. Le 10 mai, une visite du chantier a été organisée pour la Municipalité. Le 1^{er} juin, un bouquet de remerciements pour les entreprises du groupe « gros oeuvre » a eu lieu. Le budget est respecté. Les délais étaient très serrés. Le gel de février et le travail de charpente conséquent ont décalé quelque peu certains travaux. L'ouverture de tous les nouveaux locaux est prévue pour la rentrée des vacances d'automne.

5) Adoption du Préavis 1/2017, adoption des comptes communaux 2016

- M. Perey prend la parole pour nous lire les premières lignes du rapport de gestion 2016 (annexe XXXI). Chaque municipal donne lecture de son dicastère. Ensuite, M. Perey lit les conclusions du préavis 1/2017 relatif à l'adoption des comptes communaux 2016 (annexe XXXII) et nous demande d'accepter les comptes 2016 ainsi que le bilan au 31 décembre 2016, et de donner décharger la Municipalité de sa gestion pour l'année 2016.
- M. Gallandre, au nom de la commission de gestion et des finances, lit le rapport de la commission (annexe XXXIII). En conclusion, la commission propose d'accepter les comptes et bilan 2016 et de donner décharge à la Municipalité.

Le Président ouvre la discussion. Comme aucune question n'est posée, il passe directement au vote. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

6) Elections statutaires

Le Président passe ensuite aux élections du président, vice-président, des membres de la commission de gestion et des finances ainsi que des scrutateurs. Il rappelle que selon le nouveau règlement du Conseil Général, l'élection peut s'opérer tacitement si le nombre de candidats est égal à celui des sièges à repourvoir. Il s'agit de l'article 9, page 3.

Le président nous lit son discours et nous informe qu'il a décidé de ne pas se représenter. Il propose M. René Reymond comme candidat à la présidence. M. René Reymond est élu tacitement Président du Conseil Général de Denens.

Il s'agit ensuite d'élire le vice-président. M. Stéphane Wilhem propose M. Alain Jaccard comme candidat à la vice-présidence. M. Alain Jaccard accepte la proposition. N'ayant pas d'autres candidats, M. Alain Jaccard est élu tacitement au poste de vice-président du Conseil Général de Denens.

Le président passe au vote des scrutateurs/scrutatrices. Mme Christiane Wilhem et Mme Joelle Buchs laissent leur place à Mme Mag Schaeren et Mme Karen Reed Perey qui deviennent scrutatrices. Mme Stéphanie Jacaccia et M. Paolino Manca deviennent scrutateurs suppléants.

Pour la Commission de gestion et des finances, M. Thierry Gallandre arrive au terme de son mandat. M. Martial Cruchet devient président, assisté de M. Guy Jotterand. M. Raymond Aellig devient membre et M. Eric Graenicher premier suppléant. M. Gallandre propose comme 2ème suppléant M. Athanase Kanimba. M. Kanimba est élu tacitement.

7) <u>Propositions individuelles</u>

M. Michel Reymond s'interroge sur l'agrandissement de l'école. Au départ, cinq classes devaient être louées alors qu'actuellement que trois classes sont ouvertes. M. Gilgen répond qu'actuellement trois classes d'école sont utilisées et la quatrième classe est une classe de multi-usage. Lors des décisions prises sur l'agrandissement du collège, une analyse avait été effectuée en prévoyant une utilisation complète du collège vers 2022. En 2017-2018, le nombre de classes ne sera pas augmenté. La 5ème classe prévue est une classe de réserve. Au niveau des locations, ceci ne change rien. Si les 4 classes venaient à fermer à Denens, M. Gilgen précise que nous devrions payer les locations aux autres communes, ce qui correspondraient à un montant supérieur à notre investissement pour l'agrandissement du collège.

M. Kanimba demande si les classes appartiennent à la commune ou au département scolaire ? M. Gilgen répond que les établissements scolaires appartiennent aux communes et sont loués par l'association scolaire intercommunale.

M. Willy Graenicher demande si le budget de construction est respecté. M. Gilgen répond qu'à l'heure actuelle le budget est respecté.

Mme Manca demande si la salle de rythmique pourra être utilisée le soir pour des cours de gym 3^{ème} âge par exemple. M. Gilgen encourage vivement les gens à proposer des activités. Cette salle est utilisée à 43.5 % par l'école. Quelques institutions ont déjà approché la commune pour une location.

M . Gallandre souligne que les coûts d'agrandissement du collège sont autoportés vu que les locations sont facturées à l'ASISE.

Mme Mag Schaeren a remarqué que la gendarmerie était très présente ces derniers temps au village. Elle se demande pourquoi? M. Bernard Perey répond que, suite à une plainte du châtelain de Denens en relation au bruit fréquent à la place du Sorbier ainsi qu'aux nombreux déchets retrouvés dans les vignes, il a contacté la gendarmerie qui a décidé d'augmenter les patrouilles dans ce secteur. Mme Schaeren demande, pour favoriser la mobilité des gens de Denens, s'il y aurait possibilité d'avoir à nouveau des cartes journalières ou alors comme certaines communes environnantes le font déjà, de sponsoriser les habitants du village qui désireraient acheter un vélo électrique par exemple.

PV du 22.06.2017

3

M. Hugli répond qu'une étude a déjà été faite pour la carte journalière. Cette dernière coûte CHF 13'000.00 par an. Si la carte est facturée CHF 40.00 par jour, il faudrait la louer tous les jours pour rentrer dans nos frais. De plus, une carte ne suffit pas, étant donné que les gens partent à deux. La Municipalité s'est approchée de la commune de St-Prex, qui met actuellement à la disposition de la population 5 cartes. Elle serait prête à nous mettre à disposition une demie carte, soit des frais de CHF 6'500.00 par an. La question est toujours ouverte à la Municipalité.

Mme Aebi demande si une étude est prévue pour avoir plus de bus à Denens, surtout le dimanche, ou dans la soirée. M. Gilgen répond que la fréquence a déjà été augmentée dernièrement mais en semaine. Une demande peut être faite à la commune qui est ouverte à la discussion.

M. Jaccard explique que Lully et Lussy ont décidé il y a quelques années de se mettre sous le réseau urbain, donc la fréquence au niveau des transports a été augmentée. Ils participent également au financement global des transports du réseau urbain de Morges et région. Par contre, la ligne 726 fait partie du réseau régional financé principalement par le canton avec un appui des communes. C'est donc le canton qui prend la décision d'augmenter les fréquences. Actuellement, des discussions sont en cours à Morges pour améliorer la mobilité de la région morgienne. Toutefois un soutien dans ce sens de la Municipalité serait une bonne chose.

M. Stéphane Wilhem annonce les prochaines dates de la Fête de l'Epouvantail qui aura lieu du 15 au 23 août 2020.

M. Christian Gränicher nous informe que ce samedi, soit le 24 juin, le groupement des vignerons de Denens avec l'aide de la Municipalité vont ouvrir le souterrain à côté de la fontaine de la Jalousie. Cette galerie a été ouverte pour la dernière fois en 2005. Des coffrets de vin seront à vendre et pourront être entreposés dans la galerie. Une restauration sera également présente sur place.

M. René Reymond adresse quelques mots de remerciements au président et lui remet un cadeau au nom du conseil.

M. Bernard Perey prend également la parole pour remercier le président du bon travail effectué durant cette législature et lui remet un cadeau de la part de la Municipalité.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 20h30.

René Reymond

C. Diserens